Sondage IFOP

Les personnes en situation de handicap et les mesures gouvernementales

Echantillon : 402 personnes, échantillon représentatif des adhérents de l'association.
Mode de recueil : les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain : 30 et 31 mai 2008

La perception d'améliorations dans sa vie quotidienne depuis l'adoption de la loi de 2005

Avez-vous perçu des améliorations dans votre vie quotidienne depuis l'adoption de la loi handicap du 11 février 2005 ?
73% des personnes en situation de handicap n'ont perçu aucune amélioration dans leur vie quotidienne depuis l'adoption de la loi handicap du 11 février 2005.

La perception d'évolutions de leur situation dans différents domaines

Pour chacun des domaines suivants, vous me direz si vous avez constaté une amélioration, une dégradation ou pas de changement ?
Domaines : l'accessibilité des lieux, des établissements publics ou privés et des transports ; l'accès à l'école ; la prise en charge des aides à l'autonomie ; l'accès aux soins ; l'accès à l'emploi ; le soutien à la famille ; les ressources, le pouvoir d'achat.
Seul domaine qui semble avoir connu des améliorations : l'accessibilité des lieux, des établissements publics ou privés et des transports, mais pour 55% des personnes seulement.
En revanche aucun changement dans le soutien à la famille (pour 70%), l'accès à l'emploi (63%), la prise en charge des aides à l'autonomie (54%), l'accès aux soins (51%), l'accessibilité des lieux, des établissements publics ou privés et des transports (42%), l'accès à l'école (41%).
Et une dégradation constatée dans le domaine des ressources et du pouvoir d'achat pour 54% des personnes, domaine qui au mieux n'a pas changé pour 38%.

Les mesures jugées prioritaires

Selon vous, sur le dossier du handicap, quelles mesures le gouvernement devrait-il prendre en priorité ?
(NB : 2 réponses possibles)
Citée en n°1 avec 62% : un revenu d'existence égal au SMIC brut pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler.
Viennent ensuite dans l'ordre des priorités :
• Un meilleur remboursement des soins et des matériels non pris en charge
• La mise en place d'un dispositif d'incitations et sanctions pour impulser une vraie politique de mise en accessibilité des lieux, établissements et transports
• Des solutions de répit pour soulager les familles
• Un dispositif de soutien à la recherche d'emploi
• La prise en compte des dépenses liées aux activités domestiques et à la parentalité dans la prestation de compensation du handicap
• Une meilleure adéquation des affectations d'auxiliaires de vie scolaire au regard des besoins
Des priorités un peu différentes pour les parents d'un enfant en situation de handicap qui, s'ils classent le revenu d'existence en n°1, considèrent ensuite prioritaires : des solutions de répit pour soulager les familles ; et à égalité une meilleure adéquation des affectations d'auxiliaires de vie scolaire au regard des besoins et un meilleur remboursement des soins et des matériels non pris en charge.

La confiance dans le gouvernement pour prendre les mesures nécessaires à l'amélioration des conditions de vie

Avez-vous confiance dans le gouvernement pour qu'il agisse et prenne des mesures qui amélioreront votre vie quotidienne ?
61% des personnes interrogées n'ont pas confiance dans le gouvernement pour qu'il agisse et prenne des mesures qui amélioreront leur vie quotidienne.